

janvier 2011

4 Saisons Cassis



LE CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à la viticulture et à la gastronomie. Vous y trouverez des conseils pour visiter les vignes et découvrir les produits locaux.

ville de CASSIS

CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à l'histoire et à la culture de Cassis. Vous y trouverez des articles sur le phare de Cassis et sur les traditions locales.

ville de CASSIS

CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à la nature et à l'environnement. Vous y trouverez des conseils pour profiter de la mer et de la montagne.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à la vie culturelle et aux événements locaux. Vous y trouverez des informations sur les festivals et les spectacles.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à la pêche et à la vie maritime. Vous y trouverez des conseils pour pêcher et découvrir les produits de la mer.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à l'architecture et aux monuments. Vous y trouverez des articles sur la fontaine de Cassis et sur les autres lieux d'intérêt.

ville de CASSIS

CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à la vie de tous les jours et aux loisirs. Vous y trouverez des conseils pour profiter de l'été et de la ville.

ville de CASSIS

CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à la voile et à la vie nautique. Vous y trouverez des conseils pour naviguer et découvrir les paysages de la mer.

ville de CASSIS

CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à la vie de tous les jours et aux loisirs. Vous y trouverez des conseils pour profiter de l'été et de la ville.

ville de CASSIS

CASSIDEN

EDITO

Le Cassiden est un magazine mensuel qui propose des articles de qualité sur la ville de Cassis et sa région. Ce numéro est consacré à la géologie et à la nature. Vous y trouverez des articles sur les falaises de Cassis et sur la biodiversité locale.

ville de CASSIS

SOMMAIRE

Parc National	p.4
Port-Miou	p.6
Développement durable	p.8
Habitat	p.10
Economie	p.12
Culture & Animations	p.14
Tourisme	p.16
Sport, jeunesse et loisirs	p.18
Enfance - Petite Enfance	p.20
Proximité sociale	p.22
Sécurité	p.24
Travaux	p.26
Communauté Urbaine	p.28
Finances	p.30
Commémorations	p.32
Vie de la Mairie	p.33
Etat civil	p.34



EDITO

Cassis, territoire durable

Elus en 2008, puis en 2009, nous sommes déjà à mi parcours de notre mandature.

Jour après jour, depuis 3 ans, nous construisons notre projet pour Cassis.

Nous éprouvons de grandes joies et connaissons de belles réussites ; nous prenons beaucoup de plaisir à travailler pour Cassis et les Cassidens. La crise économique qui touche notre monde depuis plusieurs années n'a épargné personne. Face à cette situation nouvelle et inédite qui a affecté durement les finances de notre ville, nous restons positifs, tenaces et audacieux. Nous agissons et poursuivons nos objectifs : offrir aux Cassidens un village toujours plus convivial, qui vit aux 4 saisons et qui jouit d'un service public de qualité.

Nous avons lancé de beaux projets, relevé quelques grands défis ; certains ont vu le jour. D'autres prendront corps dans les mois à venir et amélioreront durablement la vie des Cassidens en gardant son authenticité à notre village. Je m'y engage !

Le développement durable est au cœur de nos priorités. Il en va du respect de notre territoire, de sa cohérence, de la protection de notre espace maritime et de notre ceinture verte, de la préservation de nos traditions, de l'héritage que nous laisserons à nos enfants.

Nous continuerons de mettre tout en œuvre pour améliorer harmonieusement chacun des domaines publics qui touchent la vie des Cassidens : un habitat rénové et développé, une société solidaire, une économie prospère, des personnes en sécurité, une vie culturelle et touristique de qualité, toujours plus de loisirs pour nos jeunes. Et cela, sans augmentation des impôts !

Avec le soutien des institutions, nous poursuivons les grands travaux nécessaires à la modernisation de notre village. Et nous continuerons de travailler avec courage dans la concertation. Je suis, naturellement, déterminée à entendre chacune et chacun d'entre vous pour améliorer encore notre action afin de bâtir ensemble notre avenir et celui de nos enfants à Cassis.

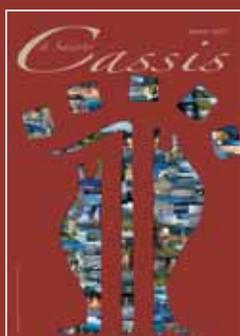
Ma détermination est intacte. Ma détermination est totale.

Je tiens à remercier chaleureusement toute mon équipe en qui j'ai la plus grande confiance, et qui travaille dans la transparence chaque jour à mes côtés. Un grand merci aux employés municipaux et aux employés communautaires pour leur travail en étroite collaboration avec les élus.

Je souhaite que 2011 vous apporte l'accomplissement de vos vœux les plus fous comme de vos plus humbles résolutions. Qu'ils vous poussent à rester vous-mêmes, toujours plus libres, sereins, plus heureux encore de vivre ensemble sous le soleil de Cassis !

Danielle Milon

*Maire de Cassis
Vice-présidente de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole*



4 SAISONS A CASSIS

Directrice de la publication : Danielle MILON
Rédaction : Service communication - Ville de Cassis
Crédit photos : Service communication - Ville de Cassis
Conception/Impression : Groupe CCEE

LE PARC NATIONAL

Dès mon investiture, je me suis prononcée en faveur du projet de Parc National car je considère que son existence sera bénéfique et nécessaire pour l'avenir et la préservation de notre territoire. Mais ce soutien n'est pas un blanc seing. Il est conditionné par la prise en compte indispensable de plusieurs éléments majeurs.

Le futur Parc National des Calanques est en effet un parc national périurbain (plus d'un million d'habitants vivent dans sa proximité immédiate). A ce titre son caractère, et par conséquent ses caractéristiques ainsi que son fonctionnement, doivent être particuliers et spécifiques dans au moins trois domaines que je me permets de vous rappeler :

1/ celui des usages qui doivent être maintenus mais réglementés pour permettre la préservation et le renouvellement de la faune et de la flore.

2/ celui des ouvrages incendie qui doivent être encouragés et étudiés pour s'intégrer au mieux dans l'écosystème.

3/ celui des zones d'adhésion qu'il faut absolument créer comme des interfaces de transition entre le tissu urbain et le cœur de parc et dans lesquelles doit être favorisé le développement des activités humaines sans impact sur le milieu naturel. C'est le cas notamment de Port Miou ; sa gestion actuelle, sa vocation de porte d'entrée Est piétonne du parc, ses activités d'éco loisirs en font une interface indispensable entre le cœur de parc et le tissu urbain.

Nous allons au-devant de grandes difficultés si cette spécificité n'est pas prise en compte dans la conduite des travaux préparatoires de constitution du parc.

C'est pourquoi en juillet dernier, je me suis rendue à l'Elysée pour un entretien avec Christian Frémont, Directeur de Cabinet du Président Sarkozy et ancien Préfet des Bouches-du-Rhône ainsi qu'avec Chantal Jouanno, alors Secrétaire d'Etat à l'écologie.

Lors de cette visite, nous avons insisté sur ces points qui nous semblent essentiels à la construction du futur parc.

C'est également la raison pour laquelle, consciente des enjeux et forte de mes échanges permanents avec les associations cassidaines et nos deux syndicats (bateliers et vigneron), je reste totalement investie et particulièrement vigilante pour que cette création de parc soit une chance et une réussite pour tous. C'est pourquoi je recevrai dès que possible en mairie Nathalie Kosciusko-Morizet, nommée le 14 novembre dernier Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Vous trouverez dans le document joint des éléments chiffrés quant à la proposition zone en cœur de parc et zone d'adhésion faite par la ville de Cassis au GIP.

Je continuerai à négocier et à me battre au quotidien en bonne intelligence avec les acteurs de ce projet, et à défendre ainsi les intérêts légitimes de Cassis et de tous les Cassidens dans l'élaboration de la charte du futur parc national.

Danielle Milon





SURFACE TOTALE DE LA COMMUNE
100% 2.686 ha
du territoire

PROPOSITION CŒUR DE PARC
G.I.P 1.057 ha 39,35 %

PROPOSITION CŒUR DE PARC
COMMUNE 975 ha 36,30 %

SURFACE A SOUSTRAIRE 82 ha 3,05 %

*Proposition commune : 975 ha soit une réduction de seulement
82 ha sur les 1057 ha proposés représentant seulement 3% du
territoire de la commune.

PROPOSITION ZONE D'ADHESION
G.I.P 1 104,44 ha 41,9 %

PROPOSITION ZONE D'ADHESION
COMMUNE 691,90 ha 26,2 %

SURFACE A SOUSTRAIRE 413,44 ha 15,7%

SURFACE ADJACENTE PROPOSEE
(Aire marine) 67,55 ha

SUPERFICIE TOTALE CONCERNÉE
PAR LE PNC

CŒUR + ZONE D'ADHESION 975 ha + 691,90 ha = 1 666 ha

Soit 62 % du territoire



Calendrier prévisionnel du GIP

- Février-mars 2011 : Consultation des acteurs locaux associés et personnes morales
- Avril-mai 2011 : Enquête publique
- Juin-juillet-août 2011 : Approbation en Assemblée Générale du GIP et projet de Charte Modifiée.
- Octobre-novembre 2011 : Création du Parc National par décret en Conseil d'Etat

PORT MIOU

Outil de développement touristique, social, sportif et culturel, site pilote, la calanque de Port Miou est gérée avec toute l'attention environnementale qu'il est possible de prodiguer à cet espace atypique. Un programme d'actions, issu d'un diagnostic environnemental commandé par la municipalité actuelle, est mis en œuvre depuis l'an passé.



Les réalisations en 2010

Afin d'améliorer l'accueil des plaisanciers dans la calanque et dans le cadre du projet global de protection de cet espace, un important programme d'entretien et d'aménagements a été réalisé en 2010 et ce, sans augmentation des AOT :

- Suppression d'un chantier naval à l'abandon ;
- Aménagement d'un quai pour la sécurité des bateaux ;
- 250 mètres de pontons ont été refaits et plus de 650 mètres ont été renforcés ;
- Le quai d'accueil, le quai d'honneur de la Capitainerie et ceux des associations nautiques ont été réaménagés ;
- Des locaux ont été créés pour la récupération des fusées de détresse périmées, des batteries usagées et des huiles de vidange ;
- Les 450 mouillages des bateaux ont été révisés, ce qui a permis aux bateaux de ne subir aucun dégât lors des grosses intempéries ;
- Une vidéo sous-marine a également été réalisée afin de connaître l'évolution de la faune et de la flore et notamment de l'herbier de posidonie très présent sur la zone de mouillage. Cette vidéo a permis de confirmer le retour de la Grande Nacre.

Tout en contribuant au respect de son environnement, Port Miou enregistre donc pour 2010 un record du nombre de passagers grâce à cet accueil de plus en plus performant.



Les projets 2011

La municipalité poursuivra ses efforts en 2011 tant pour satisfaire l'accueil des plaisanciers que pour responsabiliser chacun dans la protection et le respect de ce site exceptionnel qu'est Port Miou.

Elle envisage des aménagements importants permettant aux plaisanciers permanents et de passage de bénéficier d'installations à l'image d'un port de plaisance de haut niveau :

- Des sanitaires WC et douches dès l'été 2011 ;
- Des navettes assurant la liaison « calanque-ville » ;
- Des travaux d'enfouissement des réseaux d'eau, de téléphone et d'électricité...
- La mise en œuvre du tri sélectif, du nettoyage des fonds marins, de l'enlèvement des épaves à l'entrée de la calanque et de l'aménagement du chantier Gonfard ;
- La poursuite de l'entretien des pontons.



Un site remarquable à partager

Grâce à la collaboration des clubs nautiques et associations, l'animation et la protection de la calanque sont assurées tout au long de l'année.

D'une part, leur implication permet un accueil d'excellente qualité dans la logistique d'importantes régates telles que le 13 à la Voile, la régata Areva mais également dans le cadre d'autres manifestations.

D'autre part, cette année encore, leur participation massive dans l'organisation de la journée calanque propre a permis de réunir près de 50 plongeurs et 150 bénévoles qui ont retiré des fonds marins plus de 25 M³ de déchets.

Port Miou est un site remarquable. L'objectif prioritaire de la municipalité est de le protéger mais également de le partager.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Protection, sensibilisation, promotion ! pour préserver son environnement (espaces marins et forestiers), la ville de Cassis s'engage toujours plus.

Assurer la propreté du littoral

Depuis 2 ans maintenant, la commune de Cassis a conclu une convention avec l'association de réinsertion Cap Marseille pour procéder au nettoyage de notre littoral. Ce sont 30 172 litres de déchets, soit plus de 30 m³ collectés sur notre littoral en 2010, dont 80 % sur le secteur Presqu'île (5 200 bouteilles en plastique, 4 600 bouteilles en verre, près de 3 000 cannettes de boisson).

De plus, la municipalité engage 4 jeunes saisonniers cassisains afin de distribuer des cendriers de plages jetables sur nos lieux de baignade. Ces jeunes gens réalisent aussi une campagne de sensibilisation des usagers des plages afin que ces derniers limitent leurs déchets. **Cette initiative sera reconduite en 2011.**

Assurer la Qualité des Eaux de Baignade

La commune de Cassis a élaboré son profil des eaux de baignade en 2008 et réalise sa mise à jour cette année. Dans un souci d'anticipation, dès 2010 la mairie de Cassis a souhaité que les critères d'analyse des eaux de baignade pris en compte soient ceux de la nouvelle directive européenne qui entrera en vigueur en 2013.

Cette nouvelle directive exigera des communes une gestion active des plages par l'établissement de profil des eaux de baignade, une surveillance régulière et un renforcement de la communication et de la participation du public.

La surveillance réglementaire de nos lieux de baignade pour prévenir tout risque pour la santé des baigneurs est assurée par l'ARS : Agence Régionale de Santé. Il s'agit de 62 analyses réalisées de juin à septembre de façon bi-hebdomadaire. En plus de ces analyses réglementaires, comme l'an dernier, nos plages font l'objet d'un suivi en « gestion active » par la SEERC (filiale de la lyonnaise des eaux), c'est-à-dire d'un suivi quotidien de la qualité des eaux de baignade, soit 149 analyses en 2010.

A cette gestion planifiée s'ajoute la mise en place par la commune d'un système dit de « gestion de crise » permettant à tout moment de saisir le prestataire afin de réaliser des prélèvements en cas de suspicion de pollution. Cette démarche a permis d'anticiper les risques et de procéder si nécessaire à la fermeture du site de baignade pour que les baigneurs soient assurés de toujours profiter d'une eau de baignade de bonne qualité.

De plus, en 2011, en complément de notre candidature annuelle au Pavillon Bleu, la municipalité se lance dans la certification de la gestion des eaux de baignade pour maintenir et améliorer cette qualité.

Enfin, seuls représentants des communes méditerranéennes au colloque des eaux de baignade à Hendaye en juin 2010, nous avons souhaité afficher notre volonté de nous engager pour la protection et la gestion efficace de l'eau. Ainsi, dans le cadre du forum international sur l'eau qui se déroulera à Marseille en 2012, et afin de poursuivre ses efforts dans ce défi majeur, Cassis organise les 30 et 31 mai prochain **le 3^{ème} colloque national sur l'eau de baignade**. La ville de Cassis a sollicité l'ensemble des acteurs du territoire afin qu'ils participent sur son site à la 3^{ème} édition de ce forum.

Pour la 2^{ème} année consécutive, la mairie de Cassis a postulé et obtenu le titre de Pavillon Bleu. Garant du reflet d'une bonne gestion de ses plages et eaux de baignade, ce label présente une renommée internationale.

Afin d'affirmer sa volonté de promouvoir, protéger et préserver ses espaces naturels remarquables, la ville de Cassis s'engage dans différents défis et partenariats :

- Journée de l'Environnement : Calanques Propres

L'organisation par la commune de cet événement de collecte des déchets sur l'ensemble du littoral cassisain permet chaque année de sensibiliser le grand public à la problématique du déchet sur le littoral et en mer. Un grand merci aux Scouts de France, aux bénévoles du Naturoscope et de la Surfrider Foundation pour leur aide précieuse.

- Maud Fontenoy

En 2010, et pour la 6^{ème} année consécutive, la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme a organisé une tournée estivale, en 12 étapes dont Cassis les 18 et 19 juillet dernier. Maud Fontenoy sera de nouveau invitée à Cassis en 2011.

- Campagne Office de la Mer

De fin juin à mi-juillet des animateurs d'associations d'éducation à l'environnement sont intervenus sur la Grande plage de Cassis pour sensibiliser les baigneurs à la propreté des plages et à la protection de l'environnement marin.





Promotion, protection et préservation des forêts

- Chaque année, la mairie de Cassis effectue avec l'ONF des travaux d'amélioration de la forêt communale, d'entretien des espaces périurbains, de réparation et de mise en sécurité des quartiers à risque incendie. De plus, elle assure, par délégation, une assistance technique pour le suivi des obligations légales de débroussaillage (OLD) des particuliers.

- Le 30 août dernier, un incendie a ravagé plus de 80ha de forêt. Depuis, la mairie a engagé toutes les démarches pour subventionner et réaliser au plus vite la restauration de ces terrains incendiés (mise en fascine, abattage des arbres morts, etc...).

- De plus, nous avons lancé une opération d'affouage les 10 et 11 décembre dernier qui a permis aux Cassidens d'utiliser les bois brûlés et de s'approvisionner en bois de chauffage. Lors de cette manifestation, des plaquettes ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) « De la forêt à votre foyer, le chauffage au bois » ont été distribuées.

- Afin de les sensibiliser, dès le plus jeune âge, au respect et à la protection de la forêt, les élèves de CM2 des écoles cassidaines ont planté, sous la direction de l'ONF, du CCFF et des pompiers, des feuillus et reviennent régulièrement sur le terrain observer leurs plantations.



Assurer la propreté urbaine

• Lors de la course pédestre Marseille Cassis, le tri des déchets est assuré par l'association AVIE. Au total, 30 000 à 35 000 bouteilles ont été recyclées.

• Mandatée par la ville de Cassis, la société HTP a procédé à une centaine d'interventions de nettoyage de graffitis. Nous rappelons que les auteurs de ces dégradations encourent une amende allant de 750 € à 1500 €.

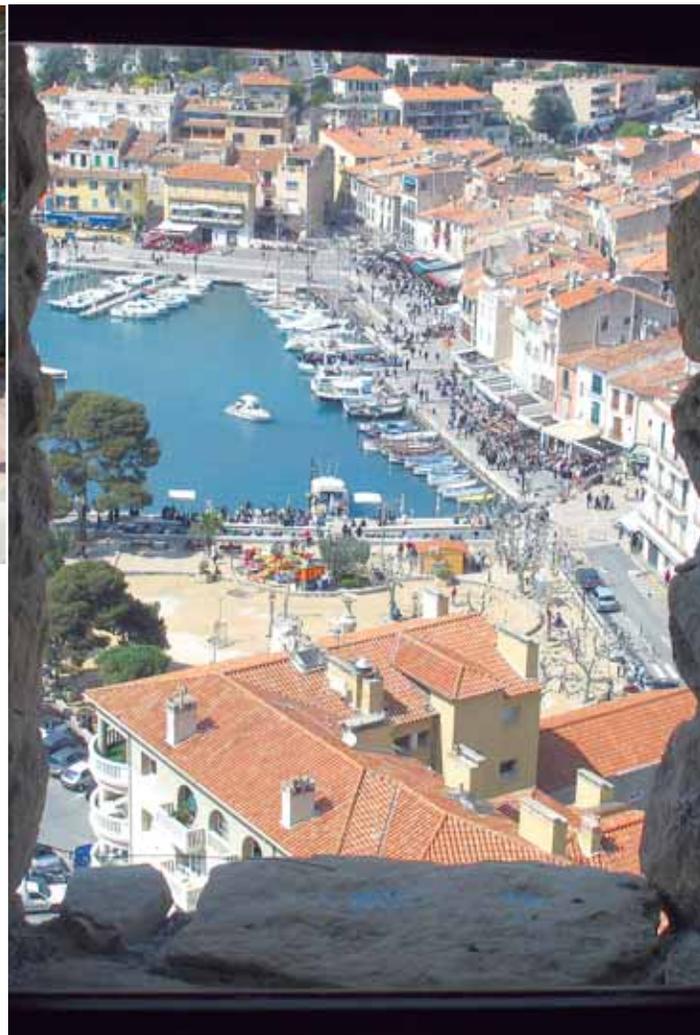
• En 2011, la municipalité accueillera des permanences de professionnels de l'Espace Info Energie de Marseille au local OPAH, rue Adolphe Thiers, pour répondre à l'ensemble de vos questions sur les économies d'énergie, les crédits d'impôt, l'utilisation de matériaux « propres » et des énergies renouvelables.



HABITAT

Dès leur élection, Danielle Milon et son équipe ont souhaité mettre en place une politique volontariste en matière d'habitat, avec pour objectifs premiers d'améliorer l'offre locative et de privilégier les jeunes Cassidens dans leur recherche de logement sur Cassis. Ces objectifs supposent une action et une vigilance constantes de la part de la municipalité. C'est à cette fin que la commune a souhaité proroger de deux années supplémentaires l'OPAH et multiplie les partenariats avec les principaux acteurs de l'habitat de la région et du département.

Par ailleurs, la commune a également la volonté de répondre à la diversité des besoins en matière de logement. C'est pour cette raison que Madame le Maire a souhaité renégocier avec la SOGIMA le projet de maisons individuelles des Brayes (16 villas en loyers modérés). Livraison prévue en 2011.



Prorogation de deux années pour l'OPAH

Le dispositif OPAH devait se terminer à la fin de l'année. En effet la convention d'opération signée par la commune et ses partenaires couvrait les années 2008 à 2010. L'OPAH a été une réelle réussite, de nombreux propriétaires se sont lancés dans des travaux de rénovation, le nombre de projets ne cesse d'augmenter.

Cependant, face à ce succès, un travail important reste à accomplir. La commune a donc souhaité proroger l'opération de deux années. Nos partenaires ont accueilli favorablement cette demande. L'opération se terminera donc le 31 décembre 2012.

Outre les objectifs d'amélioration de la qualité de l'offre immobilière, de l'augmentation du nombre de résidences principales ainsi que de la diversification dans les types de loyers, la commune a souhaité intégrer un nouvel objectif à l'OPAH : celui de la lutte contre la précarité énergétique. De nouvelles primes seront instaurées pour inciter les propriétaires à mieux isoler leur bien, et ceci dans un but de maîtrise des charges locatives.

• L'OPAH, en quelques mots

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif qui permet aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour la réhabilitation de leur patrimoine. Grâce à ce dispositif, la commune et ses partenaires, l'Agence Nationale pour l'Habitat, la Région et la Communauté Urbaine MPM, peuvent accorder des subventions aux propriétaires de logement dans le centre ancien qui effectuent des travaux de rénovation.

• Qui peut bénéficier des aides ?

- Les propriétaires qui occupent leur logement, le montant des subventions varie en fonction des travaux effectués et des ressources (revenus par foyer fiscal).
- Les propriétaires qui louent ou souhaitent louer un bien immobilier en réalisant des travaux. Le montant des subventions varie en fonction des travaux effectués et des loyers pratiqués après travaux, loyers libres ou loyers modérés. Plus les loyers pratiqués par les bailleurs tendent vers le social, plus les aides accordées sont importantes.
- Les syndicats de copropriété pour des travaux sur les parties communes.



• Pour quels logements ?

- Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans à la date à laquelle la décision d'accorder la subvention est prise.
- Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un autre financement de l'Etat ou d'un prêt à taux zéro dans les dix années précédant le dépôt de la demande, sous réserve de modifications réglementaires.

• Pour quels travaux ?

- Ils doivent être d'un montant minimum de 1 500 euros.
- Ils ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention.
- Ils doivent être compris dans la liste des travaux subventionnables. L'OPAH finance les travaux de réhabilitation. Ceci exclut aussi bien les travaux d'entretien que de décoration.
- Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

• Une équipe à votre service

Une équipe opérationnelle a été mandatée par la ville, cette dernière vous apportera toute l'aide nécessaire pour réaliser votre projet de réhabilitation. Elle se chargera entre autres du montage de votre dossier de subvention et vous conseillera également sur l'aménagement des lieux.
(Permanence OPAH, tous les vendredis de 9h00 à 18h00, rue Adolphe Thiers, 04.42.73.64.78).

• La possibilité de toucher des acomptes sur les subventions

Il a été constaté que de nombreux propriétaires hésitaient à bénéficier de cette aide financière du fait de l'importance de la somme à engager pour la réalisation des travaux, avant le versement de la subvention.
A l'initiative de Madame le Maire, le Conseil Municipal a voté en mai dernier une délibération pour encourager ces initiatives. Aussi, des acomptes sur les subventions peuvent être versés au fur et à mesure de l'avancement des travaux réalisés par les propriétaires, sans que ceux-ci ne puissent excéder 70% du montant prévisionnel de la subvention.

• Le conventionnement qu'est ce que c'est ?

Il s'agit d'un régime juridique de location (loyers modérés) par lequel le propriétaire bailleur signe une convention avec l'Etat, en contrepartie d'une aide qu'il a obtenue pour faire des travaux dans un logement.

Le conventionnement ouvre droit pour le propriétaire à un taux de subvention majoré qu'il peut cumuler avec un abattement fiscal pouvant aller jusqu'à 60% sur ses revenus fonciers. En contrepartie le propriétaire s'engage à louer pendant neuf ans son logement à un loyer modéré. Il existe trois niveaux de loyers : l'intermédiaire, le social et le très social.

Un juriste de l'Association Départementale d'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône à votre service

Depuis juin 2009, à la demande de Danielle Milon, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a conclu un partenariat avec l'ADIL et la ville de Cassis. Ce partenariat a permis de développer l'activité de conseil aux particuliers en assurant des permanences juridiques sur tout le champ du logement.

Tous les deuxièmes mardis matin de chaque mois, une permanence de juristes vous accueille au local OPAH, rue Adolphe Thiers, pour vous conseiller sur toutes vos questions relatives au logement.

Livraison du programme des Brayes et création d'un éco quartier

Les travaux des villas des Brayes entrent dans leur dernière phase. Aussi, beaucoup d'entre vous s'interrogent sur le processus d'attribution des villas sociales. Dans un souci d'équité, eu égard au nombre très important de demandes éligibles, Madame le Maire a souhaité organiser par tirage au sort l'attribution de ces villas. Cette procédure est actuellement en cours de validation par la SOGIMA.

Parallèlement à ce projet, la commune poursuit ses réflexions sur la création d'un éco-quartier. Ce programme urbain ambitieux comprendra une majorité de logements sociaux.

L'OPAH en quelques chiffres

- 42 logements rénovés ;
- 5 logements conventionnés loués à des familles cassidaines ;
- 414 541 euros de subventions accordées dont 187 416 euros par la commune.

ECONOMIE

Convaincus que la mobilisation autour des questions économiques reste essentielle, nous avançons résolument sans perdre de vue la nécessité de gérer les enjeux économiques de façon globale, en tenant compte des actions menées dans les autres secteurs de la vie municipale (notamment des politiques d'animation et d'aménagement), tout en préservant l'authenticité de notre village.



Commerce

Cassis est site pilote de l'opération Esprit Clients pilotée par la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence. L'événement Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013 et ses 10 millions de touristes attendus offriront à Cassis une vitrine internationale. Nous devons donc pour 2011 et 2012 garder en perspective cet événement et nous mobiliser pour un accueil encore plus professionnel et chaleureux. Chaque fois que cela est possible, la municipalité soutient les actions menées par l'Association des Commerçants. Ainsi nous avons mis à disposition des locaux pour permettre une meilleure gestion des déchets et emballages. De même, la sonorisation de la rue Victor Hugo est opérationnelle. Enfin, la troisième édition de la Braderie a été fidèle à sa réputation en s'accordant un franc succès. En route pour l'édition 2011 !

Marchés

Notre attachement à l'organisation de marchés, tout au long de l'année, a maintenant prouvé son bien fondé. Qu'il s'agisse du marché nocturne estival installé définitivement au centre du village, ou bien du marché Italien à l'automne, ils viennent apporter leur lot d'animations, de rencontres. Ils sont à l'évidence des outils permettant de mettre au cœur de notre centre ville vie et convivialité.

Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat

« Que ferons-nous lorsque la dernière boulangerie aura disparu du centre ville ? » cette interrogation maintes fois entendue constitue une réelle préoccupation pour de nombreux Cassidens.

La municipalité a mis en place un programme de réhabilitation des immeubles et logements du cœur de ville afin de répondre aux normes d'habitabilité moderne et développer une offre de logements à loyers modérés en faveur, notamment, des jeunes ménages (voir article habitat). Par ailleurs, la commune a entrepris un important programme d'équipements publics (réfection des rues, mise aux normes des réseaux, aménagement d'un parking souterrain) destiné à en accroître l'attractivité et l'accessibilité, notamment pour les Cassidens résidant en périphérie (voir article travaux).

Afin de préserver le commerce de proximité et répondre dans la durée aux besoins des Cassidens, nous avons donc souhaité doter la commune des outils juridiques permettant l'exercice du droit de préemption sur les fonds de commerce, artisanaux et les baux commerciaux.

Une importante étude a été réalisée afin d'analyser la situation et les menaces pesant sur la diversité commerciale.



Au vu de cette étude, les Chambres Consulaires (Chambre de commerce et Chambre des métiers) ont rendu un avis favorable. En conséquence, nous avons proposé au conseil municipal d'instaurer un périmètre de préemption sur les fonds de commerce, artisanaux et les baux commerciaux.

Notre préoccupation, bien sûr, n'est pas de nous immiscer au quotidien dans la vie commerciale et artisanale de notre village. Ce n'est pas notre vocation. Mais l'instauration de ce périmètre de sauvegarde permettra de préparer l'avenir et de disposer d'un outil juridique adapté.

Weichaï Power

Les moteurs Baudouin, après de graves difficultés, ont été repris par l'entreprise WEICHAÏ POWER CO. Ce groupe industriel a affirmé son implantation sur Cassis en y installant son Centre de recherche consacré aux technologies de motorisation marine en 2009.

Conscients de l'importance de la présence d'une telle entreprise sur Cassis, nous travaillons au quotidien à l'entretien de relations constructives, travail qui s'est notamment concrétisé par la signature d'un accord réciproque de bonne volonté et de coopération entre Danielle Milon et le Président de Weichaï en présence de notre Député Bernard Deflesselles et de Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille, Vice-président du Sénat, au Palais du Pharo.

Le groupe prévoit de développer l'activité économique sur Cassis en investissant près de 100 millions d'euros sur les cinq années à venir. Ces investissements permettront à terme de doubler le nombre d'emplois.

Zone d'activité artisanale

L'artisanat est une activité à fort enjeu économique qui contribue à dynamiser notre territoire de par le nombre d'entreprises et le vivier d'emplois qu'elle représente. Nous avons donc inscrit dans nos priorités le développement en proximité du Technoparc d'une zone destinée à accueillir ces activités.

A la suite de la révision simplifiée du plan d'occupation des sols actée fin 2009, un important travail a été engagé afin de mettre en évidence le caractère d'intérêt général de ce projet. La Communauté Urbaine a étudié différentes hypothèses d'implantation sur le principe d'un « village artisanal ».

Les dernières rencontres avec la société Lafarge confirment que le projet est en bonne voie quant à la session des parcelles concernées.

Les autres activités économiques

- Seule zone géographique de développement pour Cassis, la ville a confié à la SOLEAM une concession d'aménagement au Brégadan pour valoriser et équiper le technoparc et la zone en friche industrielle à proximité. Cette initiative permet de faciliter la création d'une maison de retraite privée (recettes directes et indirectes pour la ville), d'agrandir le technoparc (recettes directes et indirectes pour la ville) et de créer une gare routière (indispensable pour l'activité touristique).

- De plus, la ville apporte son soutien plein et entier au projet d'hôtel 5 étoiles au Bestouan, projet à la fois structurant pour Cassis et positionné sur une cible de clientèle que la Commune souhaite voir se développer.

- La ville continue de soutenir activement le Casino (31 % des recettes de fonctionnement de la ville) : convention passée pour lui permettre d'agrandir sa capacité de stationnement (et combler partiellement le déficit de 200 places de stationnement dont il souffre), ouverture de la salle de jeux extérieure...

CULTURE & ANIMATIONS

La ligne de conduite de la politique culturelle menée par Danielle Milon et son équipe garde son cap ! Depuis 2008, la municipalité a su adjoindre à l'efficacité de ses équipes, le dynamisme des associations locales. Tous ensemble, ces acteurs ont travaillé pour élaborer une programmation harmonisée, de qualité, s'adressant à tous les publics, explorant toutes les disciplines et répartie de façon harmonieuse au fil du calendrier ; le tout dans le but d'animer Cassis aux quatre saisons.



L'année culturelle 2010

- **Au cours de l'hiver**, l'association Rencontres Musicales de Cassis, présidée par Brigitte Ley, et Les Rires de Canaille ont animé le site de l'Oustau Calendal : la première en programmation de superbes concerts classiques avec des musiciens internationaux (**programmation qui sera reconduite en 2011**) et la seconde avec des soirées de théâtre et d'humour.

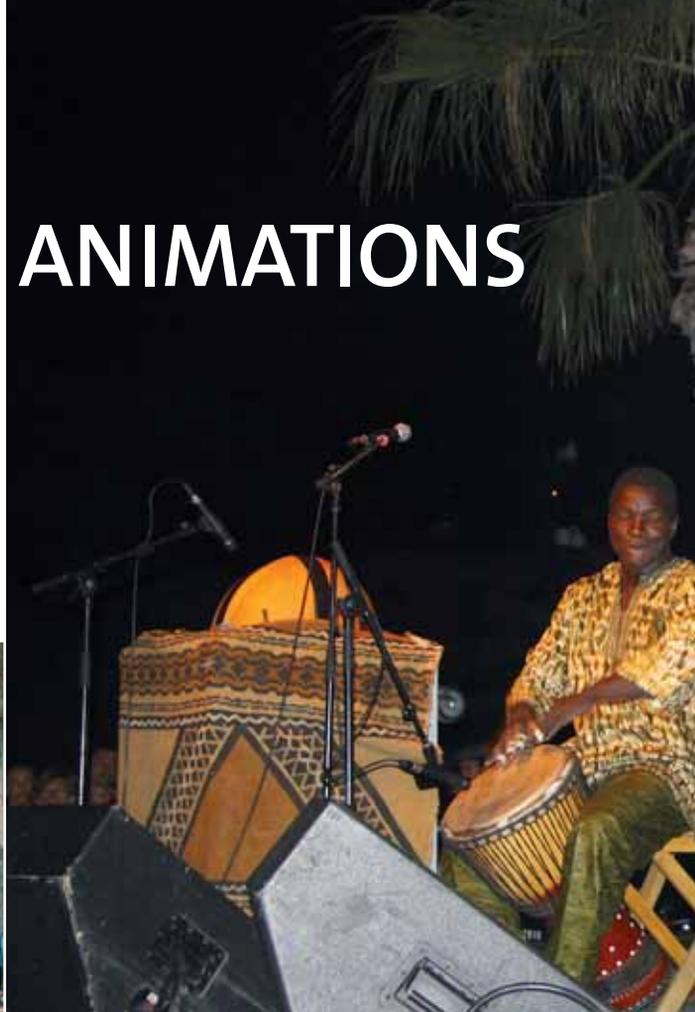
- **Au printemps**, le Musée Méditerranéen Municipal d'Arts et Traditions Populaires a fêté ses 100 ans. Pour la circonstance, plus de 80 toiles majeures constituant le fonds des collections du musée ont été présentées.

L'association Printemps du Livre soutenue par la ville de Cassis a fêté la 22^{ème} édition de sa manifestation. A cette occasion, la bibliothèque a organisé pour la 1^{ère} fois l'événement « Livres en fugue » et a reconduit un concours de nouvelles.

- **Cet été**, la Fête de la Musique a investi un maximum de sites et a ouvert les scènes en priorité aux musiciens cassidains. C'est au rythme des tambourins que se sont déroulées les traditionnelles St Jean et St Pierre, organisées par Cassis Animation et la ville de Cassis entre le 24 et le 27 juin.

Puis, l'association Wall For a organisé la première édition des projections monumentales sur la falaise du château. Wall For Peter Beard a été un immense succès. Cette projection, point d'orgue de l'événement européen, était précédée du concours de jeunes talents photographes européens exposés sur le Quai Calendal.

Cette manifestation sera reconduite en 2011.



De juin à septembre, la ville de Cassis a organisé l'exposition « Itinéraire d'une découverte : la grotte Cosquer ». Un triomphe pour cette première édition plébiscitée organisée avec Henri Cosquer et qui a enregistré plus de 2000 visiteurs. Quatre conférences ont été animées par Henri Cosquer ainsi que deux visites guidées par l'inventeur de la grotte. Dans la foulée, au musée, l'exposition « Sur les traces du Cassis Antique », organisée avec Jean-Claude Cayol a donné aux plus de 2500 visiteurs qui ont découvert cette exposition l'ivresse des profondeurs !

Les concerts gratuits des Nuits Vagabondes et le théâtre en plein air ont été de belles réussites ainsi que le magnifique spectacle de danse donné par la prestigieuse troupe du Ballet de l'Europe-Jean Charles Gil, lors de la « Soirée en Provence ». Enfin les plus jeunes d'entre nous n'étaient pas en reste : le Jardin des Contes a pris ses quartiers d'été dans le jardin public.

- **En automne**, en ouverture des Journées Européennes du Patrimoine, la ville de Cassis a inauguré la photographie murale « Perpétuer la Tradition », installée avenue Emmanuel Agostini. L'affluence recensée lors de ces journées a battu des records : plus de 540 visiteurs enregistrés au musée et au Château de Cassis.

Cette année nous avons fêté les Vendanges avec les Vendanges Etoilées. Cette fête traditionnelle se tient désormais le dernier week-end de septembre et investit le centre du village pour un moment de convivialité et de partage, où traditions et festivités se répondent. **Cette manifestation sera renouvelée en 2011.**

Retour au théâtre et levée de rideau sur la troisième édition du Festival d'humour du 17 au 20 novembre dernier.

- **Enfin à l'orée de l'hiver**, le Marché de Noël déploie sa magie sur Cassis.

En 2010, une nouvelle animation féerique a été offerte à la population... Dressée sur son char mi aquatique-mi terrestre, la troupe Task Compagnie, dans un tourbillon de lumières et de musiques a embrasé le village avec son fabuleux spectacle « Les Atlandes ».



Crédit photos Henri Cosquer / Bernard ROTHAN

En 2011, pleins feux sur le Musée : trois expositions à l'affiche !

- A partir de janvier, l'exposition « Une table en Provence au XVIII^{ème} siècle » sera à l'affiche ;
- Avec l'arrivée du printemps, en lien avec le thème 2011 du Printemps du Livre, l'exposition « Les Nus : visions plurielles de la femme » sera organisée du début avril jusqu'à la fin mai ;
- Enfin, l'exposition estivale sera consacrée à une « Rétrospective Alfred Lombard », artiste peintre marseillais (1884-1973).

PERSPECTIVES : OBJECTIF 2013

La ville de Cassis, forte de la politique culturelle qu'elle conduit, a présenté, dans le cadre de l'opération Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013, un programme d'événements d'envergure.

Notre volonté est de promouvoir l'accès du plus grand nombre à l'expression artistique.

En valorisant certains événements existants :

- Le Printemps du Livre ;
- Le Wall For ;
- Les Vendanges Etoilées.

En lançant de nouveaux projets entre 2011 et 2013 concernant notamment **la sculpture, la peinture et la musique**. Le programme définitif vous sera communiqué en fonction de l'avancée du calendrier.

TOURISME

L'Office de Tourisme de Cassis met progressivement en place une véritable politique de promotion de la ville, pour que Cassis reste toujours un lieu d'accueil privilégié pour un tourisme de qualité.



Quelques chiffres

- 150 000 entrées à l'Office de Tourisme de mars à fin septembre
- 45 000 entrées au mois d'août

Un accueil des touristes sans cesse amélioré

Depuis plusieurs exercices, l'accueil constitue la priorité des actions de l'Office :

- Obtention de la 4^{ème} étoile en 2008 et confirmation de la certification AFNOR sur la base élargie de la nouvelle norme AFNOR en 2010.

- En 2011, concours pour l'obtention du "Label Tourisme et Handicap".

Au-delà de l'intérêt de ce label, l'objectif est d'anticiper les dispositions et l'obligation prévues par la loi du 11 février 2005 (obligations légales d'accessibilité et aménagement technique correspondant pour tous les bâtiments recevant du public). Le Label peut être accordé pour un, deux, trois ou quatre des handicaps répertoriés.

- Par ailleurs, et pour s'inscrire dans la dynamique numérique mise en place au service des visiteurs, une borne interactive d'information, sous forme d'écran tactile, sera positionnée sur la façade de l'Office. Cette borne permettra d'avoir accès aux informations pratiques sur Cassis, notamment lorsque l'Office est fermé en soirée.





Les manifestations 2010 :

- Les comptoirs du jazz : succès confirmé pour cette 3^{ème} édition (environ 400 personnes par soirée sur cinq rendez-vous).
- Les Vendanges étoilées : ce nouveau rendez-vous cassidain le dernier week-end de septembre a donné un coup de jeune à notre traditionnelle fête du vin.
- Les Antiques et Modernes de Cassis pour la 4^{ème} année consécutive ont présenté une collection des œuvres majeures des grands collectionneurs et marchands de la région.
- Golf en ville, un rendez-vous original et convivial pour les golfeurs avertis et amateurs.
- L'exposition de Noël pour sa 5^{ème} édition a fait rêver petits et grands.

Toujours plus d'actions ciblées pour promouvoir Cassis

Pour cet exercice 2011, l'axe de travail prioritaire est la promotion de Cassis, en développant le principe de « l'offre qualifiée » qui consiste à mettre en avant l'offre touristique correspondant aux caractéristiques de la clientèle visée.

- Tenant compte de la perspective de « Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013 », une collaboration étroite avec l'Office de Tourisme de Marseille et le Comité Départemental du Tourisme (CDT 13) a été initiée pour arrêter ensemble une promotion commune, notamment à l'aéroport Marseille Provence.

Les détails de cette action seront développés d'ici décembre 2011.

- D'une manière plus générale, la mise en place, en avant et en arrière saison, d'événements pérennes contribue à développer l'image qualitative de Cassis et engendre un retour marchand sur une période traditionnellement plus calme (les Antiques, le marché italien, le festival d'humour, etc.).

- Une stratégie de positionnement sur de grands événements contribue à faire évoluer l'image d'une destination ancrée dans ses traditions mais aussi innovante et tournée vers l'avenir (Vendanges étoilées, Wall For, Printemps du livre de Cassis).

- À la demande du CDT 13, constitution d'une Commission "hébergement de prestige", dont les travaux seront présentés en début d'année. Ce projet répond à une préoccupation de Cassis, dont un certain nombre d'hébergements ne peut ou ne souhaite pas adhérer à l'un des labels existants (Gîtes de France, Clévacances, Fleurs de Soleil) mais représente pour autant une offre de qualité à valoriser.

L'objectif est d'identifier, à partir de critères définis, ces hébergements (meublés et/ou chambres d'hôtes), sachant que ce travail peut intéresser d'autres territoires. C'est la raison pour laquelle le CDT 13 a demandé à Cassis de mener cette commission sous son patronage.

- Priorité sera également donnée au e-tourisme et à l'animation numérique.

50 % de nos visiteurs passent par le web, ils seront 90 % demain.

Les outils de promotion doivent évoluer de la même façon que les clientèles.

- Présentation en début d'année d'une nouvelle version du site de l'Office de Tourisme, les applications pour smartphone et le contenu audio-guidé Voxinzebox.

Cette application positionne l'Office de Tourisme comme éditeur de contenu, ce même contenu étant distribué dans un second temps sur la toile par le biais de prestataires leaders comme itgv, orange... avides d'informations attractives pour générer du trafic.

Cette démarche permet, à moindre coût, d'être présent sur les clientèles étrangères avec efficacité (développement des visites virtuelles...).

SPORT, JEUNESSE ET LOISIRS

En 2010, les Cassidens et les visiteurs ont participé massivement aux activités proposées par les services de la ville, par les clubs et les associations.

Alors pour 2011, le défi est de taille : proposer un choix encore plus diversifié !

Jeunesse

L'Espace Jeunes

Depuis déjà 2 ans, l'Espace Jeunes (lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges pour les 12/17 ans) a accompagné les jeunes Cassidens dans l'organisation de leur temps libre.

Pour associer de manière constructive les jeunes à l'animation et au développement sportif de notre village, Madame le Maire et son équipe ont souhaité mettre en place dès 2011 une « commission au sein de l'Espace Jeune ».

Cette commission, encadrée par des élus et une équipe d'animateurs diplômés d'Etat, aura pour vocation d'élaborer des projets associatifs, sportifs et culturels pour notre village, en collaboration avec les jeunes.

Egalement programmé en 2011, le transfert de l'Espace Jeunes dans un nouveau local plus adapté situé sous l'ancien gymnase, et au-dessus duquel sera installé le futur « city-stade ».

Loisirs

Le sentier sous-marin

Cet été, plus de 200 personnes ont découvert la richesse de nos fonds marins grâce au sentier sous-marin.

Situé sous la promenade des Lombards, il permet par ses deux versions (encadrée ou autonome) de s'adapter au niveau et aux attentes de chacun, jeunes et moins jeunes, débutants ou initiés.

Le sentier sous-marin portera désormais le nom de « Sentier Olivier Guys » en hommage à ce plongeur cassidain disparu trop tôt, qui contribua à la réussite de cette activité.

Le Stade Nautique communautaire « Cap Provence »

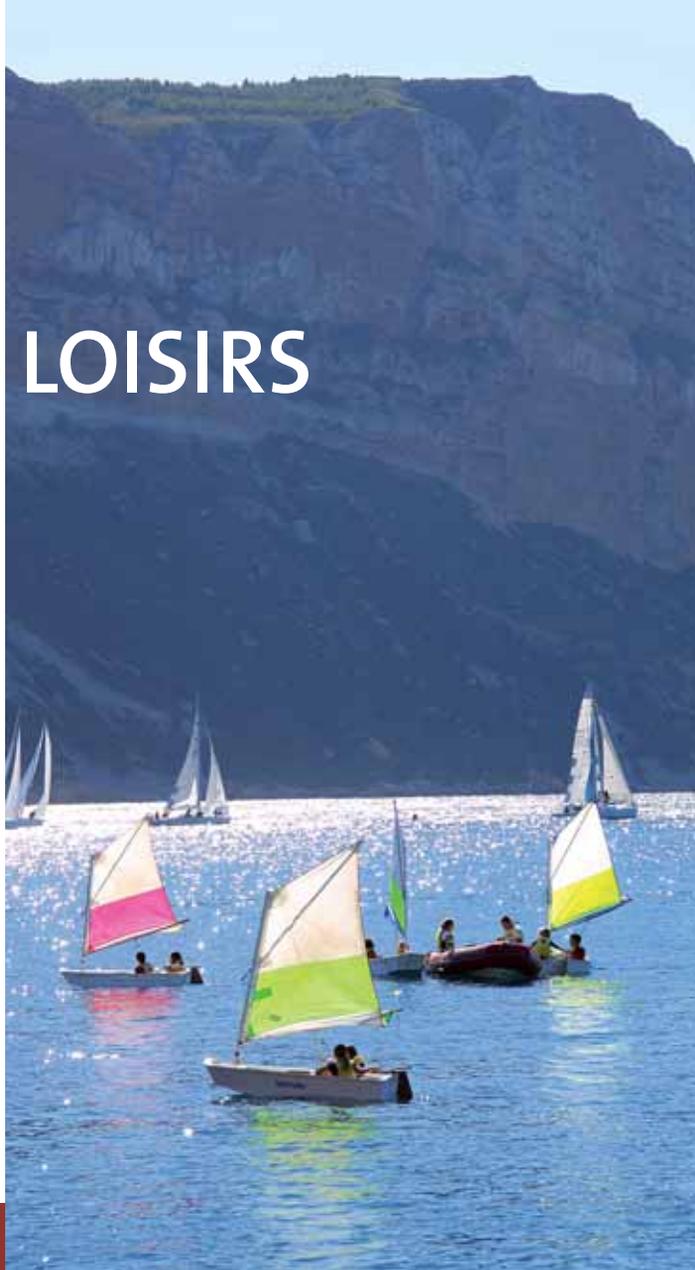
Inauguré en novembre dernier ce projet, porté par l'ancienne municipalité, a su s'adapter aux exigences environnementales et nous sommes satisfaits de constater que le bâtiment a su s'insérer harmonieusement dans l'environnement de verdure qui l'entoure.

Chacun a respecté à la lettre les normes environnementales, l'architecture bioclimatique et les principes d'éco-gestion.

Rappelons que cette piscine est le premier équipement sportif d'intérêt communautaire à sortir de terre.

La Patinoire : un succès pérennisé

Après avoir testé pendant deux ans l'adhésion du public à cette nouvelle animation et l'efficacité du revêtement synthétique, la municipalité a investi dans l'acquisition de la patinoire qui sera amortie en 2 ans.



Sport

Les enfants se mobilisent pour Cap vers les étoiles

Dans le cadre des manifestations de la Classique Marseille-Cassis, les élèves de nos écoles ont soutenu l'association de Jean Galfione « Cap vers les étoiles » en participant au mois d'octobre dernier à une course dans le village. Grâce aux fonds récoltés, du matériel scolaire, informatique et sportif, a pu être acheminé vers le Cap Vert.

Félicitations aux jeunes participants. Un bel exemple de solidarité par le sport !

A l'écoute des associations

La municipalité encourage le « sport pour tous », et donc tous les projets et actions qui peuvent permettre le développement des animations sportives de la ville.

En 2011, pour apporter encore plus de soutien à nos associations, des rencontres trimestrielles seront organisées entre les élus, la direction des sports, les associations sportives et, si besoin, un intervenant extérieur (partenaire expérimenté, personnalité du sport...) afin de discuter des projets, des évolutions et des problématiques rencontrées par les clubs.

Une nouvelle équipe pour la salle de sport

La volonté combinée de la municipalité et de la direction du Centre culturel a permis de mettre en place une nouvelle équipe pour animer la salle de sport au gymnase de la Viguerie.



Les projets en 2011

Le centre d'hébergement et de loisirs. De nouveaux objectifs pour 2011 !

Le centre Roland Rigaud est en plein développement. Alors qu'auparavant il s'agissait d'un centre d'hébergement dédié quasi exclusivement aux classes de mer, la municipalité a souhaité qu'il accueille de nombreuses autres activités sportives : kayak, VTT, cyclo-tourisme, randonnée, escalade, sentier sous-marin...

Désormais, le centre sera ouvert aux colonies extérieures, aux associations et à tous groupes souhaitant faire un stage sportif sur Cassis.

Le Parc Régis Vidal : pôle sports nature

Dès le printemps prochain, jeunes et moins jeunes pourront s'essayer aux joies des balades acrobatiques dans les branches. Avec l'implantation de la piscine communautaire Cap Provence, le développement de l'athlétisme en partenariat avec la SCO Ste Marguerite, l'existence du Tennis Club, la programmation de la rénovation du skate parc et la réhabilitation du mur d'escalade, le parc Régis Vidal devient un véritable pôle sports nature.

Activités lancées en 2010

- Marche nordique
- Rugby (club créé en 2009 mais développé en 2010. Environ 100 adhérents)
- Ecole d'athlétisme (env. 80 enfants)
- Section cyclisme et VTT (en VTT, une section handisport)

Les événements en 2011

- Remise des trophées aux sportifs cassidains (février) ;
- Finale du Perching Tour (mars) : manifestation internationale avec les meilleurs perchistes européens ;
- Accueil du Salon professionnel de la plongée en apnée. Pour la première fois dans notre région (en mai) ;
- Triathlon (mi-septembre) ;
- Rencontre des sports de Cassis pour présenter les différentes associations sportives de notre commune (courant septembre).

ENFANCE - PETITE ENFANCE

Le travail de fond engagé avec les écoles publiques de Cassis par la nouvelle direction de l'enfance – petite enfance se poursuit avec la même ambition : faire toujours mieux, agir au plus près des besoins des enfants, dans le plus grand respect des personnels, avec un souci de gestion rigoureuse des finances de la ville. Mais notre ambition pour l'école est plus large : là aussi il est indispensable de gérer avec une vision à moyen et long terme.

La gestion des locaux

Nos écoles souffrent d'avoir, pendant des années, été souvent entretenues au coup par coup et sans réelle vision globale. C'est pourquoi un plan pluriannuel d'entretien des locaux est mis au point.

Cette année, l'école maternelle a ouvert avec une nouvelle salle d'eau : des toilettes pour personnes à mobilité réduite ont été installées, l'espace dédié aux toilettes pour les enfants a été mieux organisé, un nouveau local permet aux ATSEM (Agent Territorial des Ecoles Maternelles) d'accomplir leurs tâches dans un lieu enfin adapté.

Par ailleurs, la première tranche de rénovation des huisseries de toute l'école a été réalisée durant l'été, la seconde étant d'ores et déjà programmée pour l'été prochain.

De même, une première partie de l'étanchéité de la toiture a été réalisée, la seconde étant programmée là encore sur l'année 2011.

Plus largement, sur l'ensemble des deux écoles maternelle et élémentaire, il a été décidé de programmer les travaux de peinture sur plusieurs années, par tranches, afin de garantir aux élèves et enseignants de Cassis de travailler dans des locaux toujours propres et sains.

Budget de fonctionnement des écoles

Ce budget sera maintenu en 2011, puisque conformément à leur engagement, Danielle Milon et son équipe affichent leur volonté du maintien des moyens alloués à l'enfance.

Nouveauté : le budget proposé pour les écoles et par enfant sera de 45 euros en 2010 pour l'achat des fournitures scolaires et pédagogiques. Là encore, la volonté de l'équipe en place de travailler à la gratuité de l'école publique prend forme dans les faits.

Des projets proposés aux écoles

Les enfants des écoles de Cassis sont invités par la municipalité à participer à tous les projets qui les concernent. Ainsi les enfants de CM2 de nos deux écoles Leriche et Sainte Claire ont participé au reboisement de nos espaces naturels.

Lors d'une première session, les élèves ont planté des feuillus, sous le regard bienveillant de l'ONF et du CCFF. La session suivante les a amenés à aller mesurer sur le terrain la croissance des jeunes plants. Dans le même temps, les pompiers ont sensibilisé tous les élèves présents aux risques liés aux incendies.

Le projet humanitaire de l'association Cap vers les Etoiles présidée par Jean Galfione et dont le but est de permettre la scolarisation d'enfants au Cap Vert a été soutenu par la ville de Cassis, et est devenu l'affaire de tous nos écoliers.

Leur investissement dans ce beau projet vise entre autre une correspondance avec les enfants du Cap Vert et ils ont pris leur engagement en participant tous à une course organisée entre le port et la promenade Calendal par Jean Galfione et le service des sports de Cassis.

Par ailleurs, un partenariat constructif se met en place entre le Musée de Cassis et nos écoles publiques et privées, de même qu'entre le musée et le collège des Gorguettes Gilbert Rastoin.

Le musée redevient enfin le fantastique outil pédagogique qu'il a été par le passé, là encore dans l'intérêt des élèves et de leurs enseignants, avec cette certitude que l'ouverture sur le monde, l'histoire, la culture, est un merveilleux outil pour grandir.





La gestion des équipements

- A la demande du personnel de l'école maternelle, une cuisine a été installée afin de permettre de travailler avec les élèves autour de l'alimentation, de la mise en œuvre de recettes de cuisine,...
- A l'école Leriche, l'installation l'an dernier d'un Tableau Blanc Interactif (TBI) a lancé un projet bien plus ambitieux concernant l'équipement informatique au service de l'enseignement dans les classes. Nous prenons le temps d'une solide concertation avec les enseignants et le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale, Mr Jean, afin de mettre en place une organisation qui réponde de façon rigoureuse aux besoins de l'enseignement dans les classés. Là encore, un plan sur deux années est en cours d'élaboration et qui permettra l'équipement informatique de chaque classe.
- Piscine communautaire Cap Provence : Enfin les enfants de grande section profiteront de l'enseignement de la natation dans le cadre scolaire !

Classes transplantées

La nouvelle organisation des classes transplantées (séjours scolaires) proposée par la municipalité se fait aujourd'hui dans un souci d'équité. TOUS LES ELEVES de l'école partiront au moins une fois pendant leur scolarité primaire, ce qui n'était pas le cas auparavant. Une chance pour les élèves cassidains de pouvoir travailler, plusieurs jours durant, avec leur enseignant à des projets culturels, éducatifs,...

Pour cette première promotion, les enfants bénéficieront d'une classe transplantée dès le cycle 2 (CP/CE1).

Structures Enfance - Petite enfance Cassis

Au-delà, là encore, du maintien des moyens alloués aux structures Petite Enfance, une gestion dynamique des équipes du Lavoir, de la Respélido et du Centre Aéré permet de répondre toujours mieux aux besoins des familles, dans l'intérêt du développement le plus harmonieux possible des enfants.

La nouvelle équipe responsable de l'accueil parents/enfants des Parpaillous a démontré son efficacité en accueillant très régulièrement un nombre conséquent de parents, futurs parents et jeunes enfants.

Les entretiens de la Petite enfance restent à Cassis...

La 5^e édition de ces entretiens nationaux qui s'est tenue les 24 et 25 mars derniers à Cassis a été un tel succès, que la 6^e édition de ces entretiens se tiendra très exceptionnellement de nouveau à Cassis les 4 et 5 mai prochains.

De beaux et grands échanges entre professionnels de la Petite Enfance, Chercheurs et Spécialistes de renom en perspective !

Un grand projet enfin lancé

Comme promis aux Cassidens, Danielle Milon et son équipe oeuvrent sans relâche pour que le projet de construction d'un centre de l'enfance voit le jour à Cassis.

La programmation de la construction de la nouvelle crèche est bien lancée : l'étude du programmiste est en cours d'élaboration.



PROXIMITÉ SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Cassis est l'outil indispensable pour mener à bien la politique sociale de la ville. Géré par un Conseil d'Administration, présidé par Madame le Maire, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social. A l'heure des choix et des contraintes budgétaires, l'amélioration du rôle d'observation et d'analyse du CCAS est un élément déterminant dans la mise en œuvre de la politique sociale de la commune. Au cours de l'année 2010, le C.C.A.S. a poursuivi ses actions de proximité en améliorant la qualité de ses services rendus à la population cassidaine et en créant de nouvelles prestations. Innover, mais ne pas sacrifier la qualité, le social est un coût et un investissement. Le social est l'affaire de tout le monde, c'est vivre ensemble.

Information Jeunesse

Le P.I.J (Point Information Jeunesse) de Cassis a continué comme l'année précédente son action d'information, de prévention et de communication en direction des élèves du collège des Gorguettes Gilbert Rastoin. Plusieurs animations se sont déroulées au sein du collège ainsi qu'à l'extérieur, sur les thématiques suivantes : « Tribunal : mode d'emploi », « La Citoyenneté » ainsi que « Les relations filles-garçons ». Par ailleurs, le renforcement du partenariat du CCAS avec le Réseau Santé Social Jeunes de La Ciotat a permis de faire profiter les collégiens de Cassis à des ateliers du « Forum Santé Jeunes » organisé en novembre 2010.

Emploi - Insertion professionnelle

2^{ème} Forum Intercommunal de l'Emploi

Le 11 Mars 2010 cette manifestation, pilotée par le Service Emploi du CCAS de Cassis en collaboration avec les communes de Gémenos et Roquefort-la-Bédoule, dans le respect du sens de « l'intercommunalité », s'est déroulée à Roquefort-la-Bédoule.

Les partenaires institutionnels Pôle Emploi, Mission Locale de La Ciotat, le PLIE MPM-EST, ont bien entendu été présents, ainsi que 15 centres de formation et 17 entreprises.

Les visiteurs, environ 450 personnes de tous âges, ont pu y consulter 150 offres d'emploi et assister, grande nouveauté cette année, à deux « conférences-débats » animées l'une par la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) et la seconde par deux entreprises leader dans leur domaine d'activité (NEOTYS et DIGITIK.COM). Par ailleurs, 40 élèves du collège des Gorguettes Gilbert Rastoin, ont également pu y découvrir de nombreux métiers et offres d'orientation professionnelle.

Petits déjeuners de l'emploi

Au cours de l'année 2010, cinq « Petits déjeuners de l'Emploi » ont été organisés. Les demandeurs d'emploi cassidains ont pu y découvrir de nombreuses thématiques, notamment les métiers des services à la personne, les ateliers et chantiers d'insertion, l'auto-entrepreneuriat, le travail à l'étranger, l'emploi dans les réseaux de « Groupement d'Employeurs » (sport, professions artistiques, métiers du tertiaire).

En direction des entreprises

Le Service Emploi du CCAS, en partenariat avec le Pôle Économique, a centralisé tout au long de l'année de nombreuses offres d'emploi des viticulteurs, des hôteliers et restaurateurs, des commerçants et artisans cassidains.

Une 1^{ère} présentation du réseau « Groupement d'Employeurs » d'Aubagne a été organisée en novembre 2010. Cette initiative sera reconduite en 2011, afin que les entreprises cassidaines qui n'ont pu y assister découvrent toutes les opportunités que ce réseau peut leur apporter.

Transport de proximité et mobilité

L'année 2010 a vu le renforcement du fonctionnement des services de l'Adraïado afin de pallier les difficultés de mobilité des personnes âgées isolées géographiquement. Ce service fonctionne dorénavant du mardi au vendredi, le matin et l'après-midi (est intégrée aux horaires la navette Adraïado du Marché les mercredis et vendredis matin.).

Un nouveau service a également été créé en partenariat avec la Bibliothèque Municipale. L'Adraïa'Livres offre la possibilité, deux fois par mois, aux personnes qui rencontrent des difficultés de déplacement de se faire livrer à domicile les livres de la bibliothèque ou de se faire accompagner de leur domicile à la bibliothèque.



Accompagnement et proximité sociale

Le renforcement du Pôle Social s'est poursuivi en 2010, avec la confirmation du poste de Conseillère en économie sociale et familiale, la saisie informatique des dossiers d'environ 800 familles et une fréquence plus importante des visites à domicile de l'assistante sociale. Il faut noter qu'environ 100 familles sont suivies en permanence par les services sociaux du CCAS.

Le collectif « Bien Vieillir à Cassis », composé de bénévoles et d'élus, prend régulièrement, tout au long de l'année, des nouvelles des personnes inscrites au fichier du collectif. Au cours de l'été 2010, lors de l'activation du « Plan Canicule », toutes les personnes inscrites ont été contactées très régulièrement.

Animation Seniors

Les manifestations festives au profit des seniors ont encore été nombreuses et très appréciées. Le « Thé dansant » pour la fête des mères en mai, le « Dîner au bord de l'eau » en juin, la « Ballade d'automne » en septembre et le « Lever de rideau » en décembre ont connu un vif succès. La nouveauté en 2010 a été l'organisation de deux après-midi « Karaoké des seniors » (en avril et octobre) au cours desquels nos seniors ont pu découvrir avec beaucoup de plaisir ces animations.

En septembre 2010, un cours supplémentaire de « gymnastique seniors » a été créé. Désormais, chaque mardi matin un cours très dynamique est proposé par l'animatrice, en plus de ceux du lundi et du mercredi. Ces cours permettent aux seniors de garder le goût de l'effort physique, en maintenant une activité adaptée et distrayante.

Projets 2011

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS, réunis en commissions de travail thématiques, ont préparé les orientations 2011 :

- Actions culturelles intergénérationnelles ;
- Mise en place du « Microcrédit personnel » pour les personnes en difficulté ;
- Ouverture d'une épicerie sociale ;
- Mise en place d'une permanence juridique « Accès au droit » une fois par mois ;
- Renforcement de l'aide à la mobilité des seniors (transport de proximité Adraïado et Adraïa'Livres) ;
- Aide à l'obtention du permis de conduire (mobilité des jeunes et des personnes en difficulté d'accès à l'emploi).

SECURITE

La ville de Cassis vient d'élaborer un schéma directeur pour la sécurité. Des outils nouveaux et des moyens renforcés sont prévus en 2011.

La gestion des risques de sûreté

Ces derniers mois, nous avons dû faire face à des actes d'insécurité très graves. C'est pourquoi le 09 novembre 2010, Madame le Maire a rencontré en Mairie le Préfet de Police, Monsieur Philippe Klayman, accompagné du Procureur de la République de Marseille, Monsieur Jacques Dallest. Etaient également présents plusieurs représentants d'associations cassisaines et familles victimes de ces délits. Plusieurs projets ont été débattus afin de renforcer les dispositifs de sécurité.

- Nous sommes actuellement en phase de réflexion avancée quant à la mise en place de la Télésurveillance (télétransmission des alarmes pour les particuliers reliés à la police municipale ou à une société de sécurité privée). A ce titre, les habitants de Cassis vont recevoir un document permettant de définir leurs besoins.

- Le maillage contre l'insécurité nous incite à mettre en place un dispositif "Voisins Vigilants" et à renforcer les opérations "Tranquillité Vacances". Chacun pourra mentionner son départ en congés pour que des rondes supplémentaires soient effectuées.

- Le vendredi 19 novembre 2010 à Châteaurenard, Madame le Maire a finalisé la signature du partenariat Justice, Préfecture, Conseil Général et Inspection Académique, afin de mettre en place la Cellule de Citoyenneté et Tranquillité Publique. Cette dernière permet d'agir à la fois sur le plan de la prévention et sur celui de la répression afin de préserver au mieux la tranquillité des citoyens.

Madame le Maire, accompagnée du parquet et des forces de l'ordre, effectuera notamment des rappels à l'ordre, proposera une peine de réparation (dans le cas de la constatation d'un acte d'incivilité flagrant). Des mesures d'accompagnements parentaux (dans le cadre des droits et devoirs des familles) pourront être envisagées.

Le Conseil Local de Prévention de la Délinquance est en cours de finalisation. Nous aurons ainsi un outil permettant de développer une observation pertinente et partagée de la sécurité, d'avoir une analyse commune des faits et des risques en vue de les traiter et d'y apporter des réponses adaptées, concrètes et rapides.

- D'autres projets importants sont également à l'étude : Le renforcement du dispositif de vidéo protection, par la pose de 15 caméras supplémentaires de haute technologie permettant la lecture et l'enregistrement des plaques d'immatriculations de jours comme de nuit, aux entrées et sorties de la commune. (Placée sous le contrôle de la CNIL).

Ce projet sera subventionné en grande partie par les Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance, Monsieur le Préfet de Police en a pris l'engagement lors de sa dernière visite. Nous pourrions également compter sur notre Député Bernard Deflesselles.



- Le projet Papy School nous permettra d'avoir recours à nos seniors afin de renforcer le dispositif de sécurité des entrées et sorties scolaires. Cela libérera ainsi les forces de Police afin que soient renforcées leurs patrouilles de surveillance.

- Nous envisageons la mise en place de panneaux supplémentaires indiquant la vitesse sur les artères principales de la commune, permettant ainsi plus de respect de la réglementation.

En 2010 le système de Vidéo Protection a encore prouvé son efficacité puisqu'il a permis d'engager vingt procédures judiciaires de délits sur la voie publique et 34 personnes ont été mises à disposition de la Gendarmerie.

- Nous avons également mis en place de nouveaux référents au sein du service de la Police Municipale favorisant un rapprochement avec les commerçants, une amélioration de l'échange d'informations et un renforcement de la proximité.

- Le service Espace de Vie Maîtrisée a été créé depuis le 1^{er} septembre 2010 sur les espaces sensibles des Gorguettes (Collège, Tennis Club, Piscine communautaire, Skate Parc) et de Port-Miou. L'enjeu est d'accentuer la vigilance sur ces secteurs alliant occupation par l'homme et site naturel remarquable. Leur gestion concilie sécurité, activités et préservation de la nature. Par tous ces moyens techniques et humains nous nous efforçons de répondre au quotidien au maintien de la qualité de vie dans notre commune.

La gestion des risques naturels

- Création d'une RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile)
Afin de renforcer la sécurité civile et augmenter les capacités de réactions communales en cas de péril et crise, la municipalité a décidé de mettre en place une Réserve Communale de Sécurité Civile en 2011. Constituée de bénévoles, professionnels du secours et de la sauvegarde des populations, la proposition a été faite à l'ensemble des acteurs associatifs de la commune : CCFF, Croix Rouge Française, Secours Populaire. C'est une organisation qui permettra de mettre en place un dispositif humain et matériel répondant au plus grand nombre de risques auxquels peut être soumis le territoire de Cassis : incendie, inondation, etc...

- Renforcement des Patrouilles Nautiques
Par décision municipale, le nombre de patrouilles nautiques sera plus important en 2011, particulièrement le dimanche. Une activité de sensibilisation au mouillage des bateaux sera mise en place.





TRAVAUX

Principaux travaux réalisés en 2010

Travaux majeurs

- Rénovation complète sanitaire Ecole Maternelle + changement de baies vitrées et huisseries ;
- Enfouissement des réseaux ErDF et Télécom avenue notre Dame ;
- Réalisation d'un local pour le Centre Communal des Feux et Forêts ;
- Rénovation de 2 logements communaux insalubres (remise aux normes) ;
- Pose de la climatisation dans le bâtiment de la police municipale.

Travaux de mise en sécurité

- Pose de plateaux surélevés et élargissement du trottoir avenue Ganteaume pour sécuriser le quartier du Bestouan ;
- Modification du sens de circulation dans le quartier de la Viguerie ;
- Réfection des trottoirs avenue de la gare ;
- Réfection de chaussée avenue Leriche et rond point Petit Jésus ;
- Création d'un rond point franchissable avenue Isnard/ 11 novembre ;
- Élargissement des trottoirs rue de l'arène ;
- Pose de panneaux de signalisation de vitesse.

Environnement urbain

- Pose de jardinières Place Baragnon et aux entrées des rues Victor Hugo, Thiers, Séverin Icard et sur la place de l'Eglise ;
- Réfection du jardin de Belsunce (aménagement des espaces verts + jeux d'enfants) ;
- Pose de cendriers sur les candélabres du port et autour du jeu de boules (square Savon) ;
- Achat d'une balayeuse électrique ;
- Changement de candélabres place et parking Savon en vue d'une harmonisation avec les candélabres du port ;
- Préparation d'une charte du mobilier urbain quartier par quartier.

Travaux à venir

- Construction d'un mur de soutènement chemin de Ceyreste ;
- Travaux d'élargissement haut du chemin de Ceyreste à l'intersection avec l'avenue Pierre Imbert (RD 559) ;
- Réfection chaussée et trottoirs rue de la Ciotat ;
- Pose de coussins berlinois en enrobé avenue de la Marne ;
- Réfection des escaliers de la traverse St Marc ;
- Pose de ralentisseur avenue de Verdun ;
- Travaux d'aménagements de voirie dans le quartier de la Viguerie suite aux changements de sens de circulation (réfection trottoirs, création de places de stationnement en épi,...) ;
- Lancement d'un concours de projet démolition/reconstruction du Centre Culturel ;
- Aménagement d'un plateau sportif (citystade) à la place de l'ancien gymnase ;
- Installation de toitures photovoltaïques au Brégadan ;
- Lancement d'un concours pour projet d'extension du cimetière du Mussuguet ;
- Enfouissement des réseaux ErDF et télécom en préparation des travaux de réfection des petites rues du centre ville ;
- Enfouissement des réseaux ErDF et télécom rue Pierre Imbert ;
- Création d'un espace de jeux pour enfants et agrandissement du parking aux Hauts Cépages ;
- Pose de mouillages pour grosses unités anse du Corton ;
- Réfection de l'usine à fer ;
- Espace petite enfance : création d'une structure d'accueil de 47 enfants.



La ville de Cassis et la Communauté urbaine MPM poursuivent une politique de travaux ambitieuse. En 2009, le Président Eugène Caselli s'est engagé à financer un programme de travaux jusqu'en 2013.

Seront réalisés en priorité :

- Route Pierre Imbert : la création d'un trottoir du rond point du Bagnol à la RD 559 (Foch/Imbert) ; une partie de plein pied et une partie en encorbellement : novembre 2011 ;
- Centre ville : réfection de la totalité des rues. Les travaux de modifications des réseaux électriques, télécom, eaux, assainissement, gaz ont débuté l'hiver dernier et se poursuivront jusqu'au printemps. Dès la saison estivale terminée, la rénovation totale des revêtements, voies et trottoirs débutera ;
- Parking des mimosas : le site a été réintégré dans le parc communautaire et les études sont en cours pour la création d'un parking de 450 places de stationnement sur 3 niveaux ; un schéma directeur concernant le stationnement des touristes et des Cassidens est en cours d'élaboration. Il permettra de proposer des solutions concrètes pour l'avenir. De plus, un jalonnement dynamique des parkings est prévu dès la fin de ces travaux ;
- Extension du parking de la gare, en association avec le Conseil Général et les Réseaux Ferrés de France à l'étude ;
- Square Savon, requalification de l'espace : prévue en 2013.

A titre d'information et en théorie, avant la réalisation d'un gros projet, quatre années d'étude sont nécessaires !

COMMUNAUTÉ URBAINE

Ville de Cassis et Communauté Urbaine MPM, quelles relations pour quels résultats ?



Voilà déjà 10 ans que la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a été créée. Rappelons-en le fonctionnement et les domaines d'intervention.

En effet, intercommunalité et mutualisation obligent, lors de son adhésion en 2001, la ville de Cassis a non seulement transféré une partie de ses moyens humains, mobiliers et immobiliers à MPM, mais aussi les compétences techniques et financières correspondantes.

C'est ainsi que sur le territoire de Cassis, depuis 10 ans, c'est la CUMPM et non plus la ville qui a désormais la compétence en matière de :

- Eau
- Assainissement
- Collecte sélective et traitement des déchets
- Propreté
- Voirie et signalisation
- Aménagement d'espaces
- Programme de l'habitat
- Politique de la ville et insertion
- Déplacements et transports en commun
- Développement économique.

Cependant, loin de se désintéresser de tous ces domaines et de s'en décharger sur les services communautaires, la ville de Cassis, par l'intermédiaire de son maire, Danielle MILON, également vice-présidente de la CUMPM, et de ses 4 autres représentants élus, est en relation permanente avec les différents services et directions de MPM pour défendre au quotidien les intérêts de notre village et de ses habitants.

Ainsi, par leur présence assidue au sein des commissions de travail, leurs interventions au sein des commissions ad hoc, et par leurs votes lors de chaque Conseil Communautaire, vos 5 élus cassidains oeuvrent pour que des améliorations significatives dans le quotidien de tous les Cassidens se concrétisent.

Depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale, deux années à peine ont suffi pour que, déjà, vous puissiez constater certaines réalisations concrètes, par exemple en matière de propreté ou de transports.

Cassis toujours plus propre

En matière de propreté d'abord, les employés communautaires doivent ici être remerciés pour leurs efforts constants sur le terrain.

Avec l'aide des riverains et des commerçants, on constate que de moins en moins de cartons sont laissés à l'abandon dans les rues du centre-ville. La mise en place de la police de la propreté par la Communauté Urbaine va venir renforcer ce comportement civique dans les prochains mois.

Depuis 2 ans, ce sont 4 rotations par jour pendant la saison estivale ! Cet été, malgré une affluence record de touristes, la rotation supplémentaire des services communautaires en début d'après-midi a permis que les poubelles des restaurants du port et des rues du centre ne débordent plus comme trop souvent constaté les années précédentes.

Fort de ce succès, la mise en place d'une équipe « d'après-midi » est à l'étude avec la direction propreté de la CUM, pour le confort des Cassidens... à l'année !

Enfin, il faut louer l'engagement et la conscience professionnelle de l'antenne cassidaine de MPM dans son ensemble, car nous avons tous encore en mémoire la pollution visuelle et olfactive des rues marseillaises lors des grèves d'octobre et novembre 2010... A contrario, grâce à leur présence quotidienne à Cassis, aucune gêne n'a été constatée et notre village a été épargné de cette pollution.

Mais la propreté reste l'affaire de tous. Les propriétaires de chiens sont invités à respecter la propreté des rues en se munissant de petits sacs plastique. En 2011 toute infraction sera pénalisée. Merci de respecter notre village.



Des transports adaptés et renforcés

Depuis trois ans, nous n'avons eu de cesse de renforcer le dispositif des transports collectifs sur le territoire de Cassis.

Après avoir multiplié les offres avec la mise en place du Transport A la Demande les jours de marché, étendu les plages horaires du matin et du soir vers la gare SNCF pour faciliter les trajets travail-domicile des Cassidens, et introduit progressivement des rotations les week-ends, c'est désormais 7 JOURS / 7 et 364 JOURS / 365 que votre ligne Marcouline fonctionnera en 2011.

Autre nouveauté cette année, et ce dès le mois de février, la mise en place du nouveau système de billetterie uniformisé sur tout le territoire et tous les réseaux de transports de MPM. Grâce à votre carte d'abonnement sans contact TRANSPASS, délivrée en mairie, vous pourrez accéder non seulement aux bus de notre ligne régulière Marcouline, mais aussi aux lignes interurbaines vers Marseille et La Ciotat, et dans un deuxième temps également à tous les bus, métro et tramways du réseau RTM.

Retrouvez toutes les informations en détail dans la prochaine édition du Cassiden, en février prochain.

Enfin, malgré un recensement record de plus de 80.000 usagers des navettes estivales, la présence au quotidien sur le terrain des élus et services de la ville de Cassis tout l'été aura permis une réactivité exemplaire sans laquelle les débordements constatés n'auraient pas pu être corrigés.

Cette présence a permis, notamment, de prendre l'initiative de détourner 3 navettes sur cinq, afin de réaliser des rotations directes par l'avenue Foch et ainsi de faire passer le nombre de passagers transportés de 80 à 320 par heure, et dans le même temps de donner la priorité aux Cassidens dans les deux autres navettes.

Dès à présent, la mise en place d'un système de navettes dissociées de la ligne régulière est à l'étude pour l'été prochain, afin que les touristes soient encore mieux accueillis sans que cela ne se fasse au détriment des Cassidens.

MPM en chiffres

- 18 communes
- 1 038 521 habitants
- 3^{ème} rang des communautés urbaines françaises en terme de population
- 1,4 Milliards d'euros de budget en 2010
 - dont 25 M€ consacrés à l'Eau
 - 151 M€ consacrés à la Propreté
 - 333 M€ consacrés aux Transports
- 3933 agents répartis sur l'ensemble des 18 communes en 2010
 - dont 38 à Cassis
- 157 conseillers communautaires
 - dont 5 pour Cassis



FINANCES

Tout au long de l'année 2010, nous avons réussi, comme nous nous y étions engagés, à renverser le dangereux effet ciseaux lié à la fois aux conséquences d'une mauvaise gestion des dépenses de fonctionnement par la précédente municipalité, à une baisse significative des recettes liée à la crise, le tout dans une commune pour laquelle le choix de l'endettement a été posé en 2007.

Nous avons réussi à tenir ce pari en nous consacrant tout particulièrement à améliorer le fonctionnement de la mairie et de la ville, principalement au travers des actions suivantes :

- Stabilisation de la masse salariale ;
- Maîtrise des dépenses de gestion grâce à des mises en concurrence systématiques et à une chasse permanente au gaspillage ;
- Poursuite de la politique de développement des recettes et, en particulier, recherche de subventions pour le financement de nos projets ;

Prérogatives de la commune en matière financière

Elle offre des services à la population dans les grands domaines de compétence qui lui sont confiés :

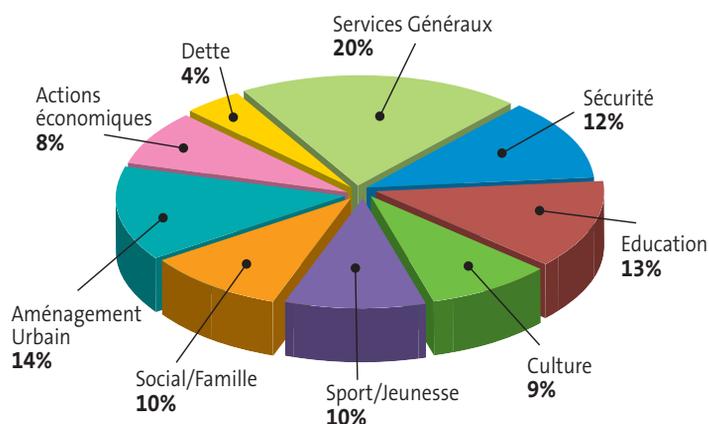
- Sécurité
- Enseignement maternel et élémentaire
- Petite enfance (crèches, multi accueil...)
- Sports et loisirs
- Culture et animations
- Développement durable (environnement, urbanisme)
- Actions sociales
- Tourisme

Elle apporte son soutien aux associations aux établissements publics et autres organismes partenaires

- Associations caritatives, sportives et culturelles
- CCAS, OT...
- Ecole et crèche privées

Elle rembourse les intérêts de la dette

En 2010 (valeur budget primitif), ses dépenses de fonctionnement se sont élevées à : 13.973.066 € réparties de la façon suivante :



D'autre part, elle investit pour créer de nouveaux équipements et maintenir son patrimoine bâti et ses espaces naturels.

Elle rembourse le capital emprunté

En 2010 (valeur budget primitif), ses dépenses d'investissement s'élevaient à : 3.960.966 €

L'effort d'investissement par ailleurs entamé sera confirmé avec l'aide de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, dans un contexte étroitement lié à nos possibilités d'autofinancement.

La ville est en effet à une période charnière dans laquelle des projets structurants sont au stade de la phase de programmation :

- La réhabilitation du centre culturel
- La création d'une nouvelle structure d'accueil pour la Petite Enfance
- La réhabilitation de l'usine à fer
- La création de la gare routière
- La création d'un parking souterrain de 450 places aux Mimosas (projet CUMPM)
- La création de la zone artisanale

Concernant tous ces projets, en l'absence de fonds propres laissés par la mandature précédente, les plans de financement, et donc les subventions possibles, auront une importance cruciale pour lancer leur réalisation.



COMMENT LA COMMUNE FINANCE SES ACTIONS ?

Avec les impôts locaux

- Impôts ménages (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti)
- Taxe sur les jeux du casino
- Droits de mutations
- Taxe sur l'électricité
- Taxe de séjour

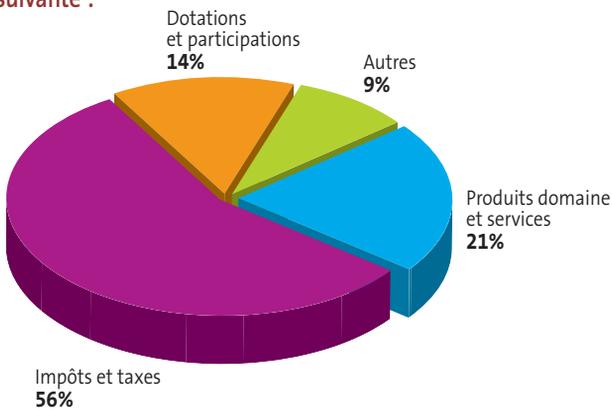
Avec les dotations et participations de l'Etat et autres partenaires

- Dotation Globale de fonctionnement
- Compensation de l'Etat et du Conseil Général
- Participation du Casino

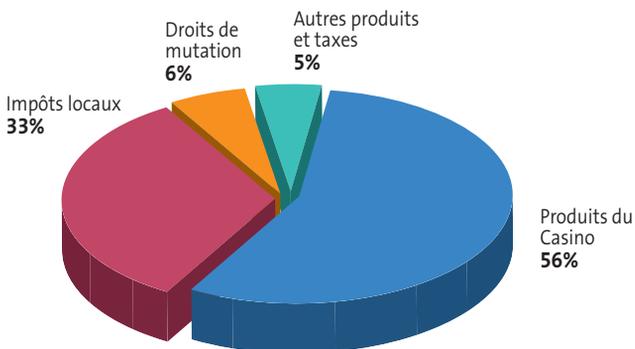
Avec les produits des services et du domaine

- Stationnement
- Occupations diverses du domaine public
- Prestations (cantine, crèches, classe de mer, école de voile...)
- Loyer

Pour l'année 2010 (valeur budget primitif), les recettes de fonctionnement s'élèvent à : **16.867.172 €**, réparties de la façon suivante :



STRUCTURE DES IMPÔTS ET TAXES



Auxquelles s'ajoutent les recettes d'investissement qui s'élèvent à **1 067 400 euros**.

- FCTVA (remboursement d'une partie de la TVA payée en N - 2)
- Subventions des collectivités (Etat, Conseil Régional, Conseil Général)
- Cessions foncières

L'enjeu poursuivi par notre équipe depuis notre arrivée aux commandes de la ville a été et reste de continuer à dégager les moyens d'offrir aux Cassidens un village attractif, à l'ambiance chaleureuse, doté d'un service public de qualité et engagé dans un projet collectif ambitieux.

Sans rien lâcher de notre vigilance de tous les instants, nous allons continuer, en 2011 à « **faire plus et mieux avec moins d'argent** ».

La traduction budgétaire de ce choix s'exprime par une politique non pas de rigueur mais très contrainte par le contexte de crise et la non augmentation des recettes. L'axe principal du budget 2011 sera donc, comme pour 2010, d'éviter l'effet ciseaux, à savoir continuer à stabiliser les dépenses tant que les recettes n'augmentent pas de manière significative.

Pour les dépenses :

- Poursuivre la rationalisation des dépenses générales et s'efforcer d'être toujours plus rigoureux et inventif. Objectif 2011 : 0 % d'augmentation sur les charges générales et courantes.
- Continuer à stabiliser la masse salariale malgré la nécessité de poursuivre le renforcement municipal et de faire face aux aléas de la vie. Objectif 2011 : 2 % d'augmentation de la masse salariale (avancée des carrières des agents).

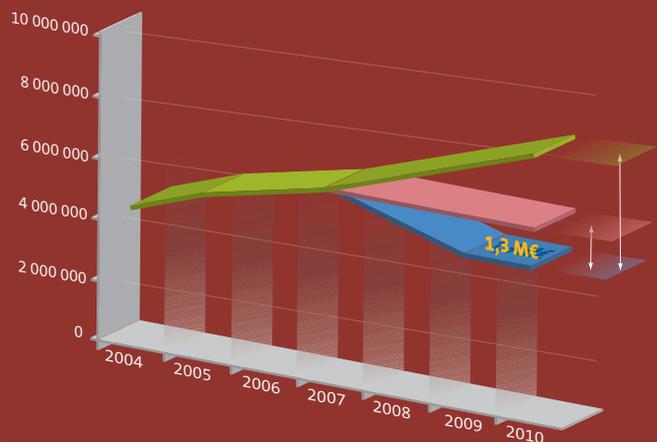
Pour les recettes :

- Poursuivre la politique de développement et de diversification en matière de recettes afin de moins dépendre du Casino, sans augmenter les impôts (ex : renforcement de la part des subventions dans le financement des projets, révision de la politique tarifaire...).

Prévisionnel 2011 : 2 % d'augmentation

Cet objectif de non effet ciseaux a pour finalité de préserver au mieux un niveau d'autofinancement pour pouvoir investir sans emprunter davantage.

Pour illustration, il est intéressant de noter que si les recettes du Casino avaient suivi depuis 2008 la même évolution que celle des années précédentes, nous aurions en 2010 une recette de 8.7 millions d'euros soit 3.5 millions de plus. Si elles avaient été seulement stables, la recette de 2010 serait de 6,450 millions d'euros au lieu de 5,150 millions d'euros soit 1.3 millions d'euros supplémentaires.



La conjoncture économique en a décidé autrement, mais nous avons néanmoins réussi à mettre en œuvre notre politique sans recours à l'emprunt.



COMMEMORATIONS

L'hommage aux anciens combattants de 1939-1945,
un rendez-vous avec notre histoire.

René DI MEGLIO
Vincent BAIA
Jean BARTHE
Marius BELARDY
Bruno BONIBURINI
Louis BOSCHI
Georges Mathieu BROC
Henri Georges CHARLES
Jean-Loup COLLIN
Raymond Pierre COTENS
Eugene DELATTRE
Adrienne DOMINIQUE ep BESSON
Louis DROCHON
Vincent FILIPPI
Gabriel Marcel GAMONET
Norbert GAZEU
Pierre GUILLERMO
Eugénie HANERLAK ep JELEN
Antoine IMPERATO
Albert JAUSSERAND
Jean LAMARCHE
René LION
Dominique MARCANGELI
Albert Henri MASSON
Lucien MICHAUD
Jean MOREAU
Honoré Marcel NARDELLI
Roger Félix PERRIN
Marcel Jacques PIERI
Paul Claude POTIER
Angel RAMOS
Jean-Pierre ROSSA
Louis SERRA
Maurice SUZAN
Marcel TOMAS
Robert Paul VIGOUROUX

**Ne se sont pas présentés*



A l'occasion du 65^{ème} anniversaire de la seconde guerre mondiale, Monsieur Hubert FALCO, ancien secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants a souhaité rendre hommage aux anciens combattants de 1939-1945 en leur remettant un diplôme d'honneur.

A Cassis, c'est à l'occasion des cérémonies de la Victoire du 8 mai 1945 et de la Libération de Cassis, le 22 août, que Danielle Milon, Maire de Cassis, a remis les diplômes d'honneur aux anciens combattants cassidains. Deux cérémonies chargées d'émotions tant pour ces hommes et femmes qui ont combattu au nom des valeurs qui fondent notre République, que pour nous qui ne leur dirons jamais assez notre admiration et notre gratitude. Nous n'oublions pas que c'est grâce à leur engagement que nous jouissons aujourd'hui de notre liberté.

Deux grandes et poignantes commémorations qui ont permis de favoriser des moments de partage avec les plus jeunes de nos citoyens et de faire œuvre de mémoire collective.

VIE DE LA MAIRIE



Tribune de l'opposition

CASSIS A VENIR

L'espace aquatique va ouvrir ses portes fin décembre. Une très bonne nouvelle pour tous les Cassidens et notamment les scolaires qui vont pouvoir en bénéficier au lieu de se rendre dans les villages voisins.

Un plus pour le nouveau quartier des Gorguettes où se trouvent déjà un skate parc et une aire de jeux pour les enfants. Même si Cassis est au bord de la mer, cet espace sera une source de détente et un équipement sportif supplémentaire pour le village. Soyons reconnaissants envers la précédente municipalité d'avoir défendu ce projet intercommunal (avec Carnoux et Roquefort la Bédoule) et obtenu que sa construction soit réalisée dans notre commune.

Il serait raisonnable d'arrêter le discrédit porté sur la précédente gestion des finances de la ville ; faire du catastrophisme n'est pas nécessaire pour expliquer qu'un certain recul est indispensable avant de lancer des projets structurants pour la ville.

C'était plus sécurisant de trouver des réserves financières, mais c'était aussi le signe d'un certain immobilisme : la politique d'enrichissement patrimonial réalisée ayant pour but de diversifier les ressources communales.

Le document sur les orientations budgétaires 2011 nous indique que Cassis va pouvoir enfin se projeter vers l'avenir dans le cadre d'un projet collectif : nous resterons attentifs aux projets annoncés.

Notre amour du village va bien au-delà des divergences politiques rencontrées et des querelles qui s'étalent dans ces colonnes. Cet amour nous anime tout autant que la municipalité en place pour défendre nos points de vue et exprimer une autre façon d'envisager l'avenir. « On confond facilement l'amour de la vérité et l'amour de sa propre vérité, c'est-à-dire l'amour-propre, réducteur de vérité. » Pierre Dehaye.

Enfin nous profitons de cet espace d'expression pour vous souhaiter une très bonne année 2011 pleine de plaisirs, de bonheur et de joies, une très bonne santé notamment pour nos anciens.

« Ensemble pour Cassis »

J. Boyer, C. Maréchal, M. Signouret.

La liste Vivre Cassis Autrement n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions.

Ils ont rejoint la mairie

- Aurélie ROHMAN, directrice du multi accueil la Respélido
- Ségolène MOLLARD, responsable Développement durable au sein de la Direction Développement Durable et Urbain
- Véronique MONNIOT, éducatrice de jeunes enfants au sein du Multi-Accueil Le Lavoir Direction Enfance/Petite Enfance
- Christophe ARNAL, technicien Bâtiment au sein de la Direction des Services Techniques et Moyens Généraux

Ils ont quitté la mairie

- Odette LION, ATSEM au sein de la Direction Enfance/Petite Enfance
- André DA SILVA FREITAS, Agent Portuaire au sein de la zone de mouillage léger de Port Miou

Nous leur souhaitons une très belle retraite !



ETAT CIVIL

MARIAGES

Véronique NOCETO et Fabien FAUQUET
Frédérique BOITEUX-LUSSA et Marc RODOSSIO
Chantal DI PASQUALE et Kamel BELAYADI
Patricia TRIDEMY et Frédéric RAVEZ
Martine RUBINO et Claude PELLEN
Sylvie DÉROTE et Pierre SERANO
Marylène ZAVATTERO et Pascal SIMON
Danièle MAGNAN et Gilbert LÉZY
Nathalie LEMAIRE et Frank SEBAG
Céline RIGARD et Dallas CARLIN
Valérie IVLEFF et Jean-Philippe MULLER
Andréa WEDELL et Olivier LOMBARD
Christiane WALDMANN et Eric ROLLÉE
Elodie CHEVAL et Olivier CHERMANN
Florence DUVAL et André ZAZA
Laetitia CORVI et Fabien DI MEGLIO
Mathilde BROUTIN et Guillaume ROUX
Emilie COQUET et Antoine de RIMONTEIL de LOMBARES
Mia FRANÇO et Frédéric LOMBARDI
Yvonne CHESSA et Emmanuel DROUX
Catherine PEDINI et Maurice ORNAQUE
Alberte ARNOULD et Robert ROUARD
Fatiha HABIB et Michel BUJOSA
Hélène PAIN et Cédric PARRIOT
Made NJOMAN DJAWI et Maurin TEISSEIRE
Solange CATALINA et Philippe DEHAENE
Elsa MARRONÉ et Francesco FLORIS
Aurélia SILVESTRE et Guillaume MORAND
Blandine SOULANGE et Alexandre ROCCA
Karine MARTIN et Olivier GALZI
Nathalie POSTEAU et Jean-Baptiste MICHEL
Véronique PRUVOST et François TOURAINE
Stéphanie GOURDON et Mickael DESBOIS

Cécile JAUBERT et Christophe ANDRO
Clotilde AH-KANG et Nicolas SYLVANDER
Elsa CANET et Olivier BURGARELLA
Virginie BRUNET et Emmanuel HALLIER
Charlotte LODY et Martin DEVICTOR
Astrid FORNARI et Manuel BERNARDIN
Elodie GALLART et Vincent CASTELIN
Valérie FOUURIAT et Rémy FERNANDEZ
Betty CHIQUET et Julien BARTHE
Julie MICHEL et Joseph VESCHI
Sylvie ACKER et André ELLEON
Nathalie STENNE et Lionel BEDOCH
Sophie BOGGERO et David CHETRIT
Marie MARTELLO et Ange PIPOLO
Lucie BÉRARD et Stéphane ZANELLA
Amélie MICOLI et Frédéric ARNAUD
Caroline RIPOLL et Jérémie HENROT
Nathalie DUTIROU et Patrice COLLIN
Juliette GEORGE et Sébastien HILLMEYER
Valérie VAIRANT et Henri CASTAN
Anne CAMBRIEL et Jean BERNAD
Julie YARIC et Anthony BERARD
Magali BOVY et Olivier NETT
Chrystelle SERRAT et Julien TAVERGNIER
Jennifer TESTU et Jérôme GAUTHIER
Nadine STEINMEIER et Nicolas LAPEYRE
Corine BOSVY et Daniel BERTOLOTTI
Férial JACQUES et Frédéric TOURNISSA
Patricia VERGER et Philippe GARCIA
Isabelle BRÉTILLON et Pascal DUPUY
Sylvie MOERMAN et Youssef TALBI
Kezzah SAINT CLAIR et Johannes KALUNKA

NAISSANCES *Jusqu'au 24 novembre 2010*

Louise Suzy SCORLETTI -- MASSARDO	Fin 2009	Léana Marie Alexandra PIRO
Maëlys Ana Marie LANSARD	2010	Elisa Marylou Emilie DUBOIS - CEBERT
Thalya Inaya Fabienne NOGHEROTTO		Romy Marie Elisabeth MARTELLO
Ninon MIGRAINE		Raphaël Esteban Merlin GUIDET
Hugo Jacques Francis SERRA -- RICARD		Mélicha Fatma BOUDOUH
Lucie Clara Marine KOHPCKE -- REYNAUD		Serena Ghjulia LUCIANI
Maxime Léonard Alexis TALAIA		Edgar Cyrille Justin TORRES
Clara Louise ROSA -- COELHO		Camille Ollivier Bernard DEMARIA
Emilie Chloé Marie CASTELIN		Antoine Daniel Julien MARCHETTI
Théo Jean Gabin POTIER		Lou BERTOLI
Benjamin Olivier Lionel BAUDILLON		Manon Marie-Pierre BOUCHET
Rosie Anne-Marie Jeanine LOMBARDI -- FRANCO		Marlow Thierry Jan VAN DER ELST
Alexandre Gilles André Emile GOBET		Louis Maurice Zygmunt BRAYARD
Axel Loup GILETA -- LAFFON		Naël Philippe ATTALI
Lilou Heidi Agathe COUSIN		Amaury Morgan Miguel GUERIN MARTINEZ
Clara Marie Chloé VIVIER		Timéo BEAUCHARD
Elsa Elvira Emilie FERNANDEZ		Jeanne Marie TRAPANI
Kylian LEFEVRE		Alexandra Monique Anaïs DJIANE
Léonore Mathilde Marie MAVROTHALASSITIS		Gabriel Guy René LION
Emma Marie GIRAUD		Lou-Anne L'HOTELLIER
Maxime Marius François LEBESCOND		Manon Gwénaëlle Céline MOISAN
Tom Pascal Antonio ENGELHARDT		Manon Audrey Marie LAMBERTI
Victor Louis PIPOLO		Nalah Aurélie Romane MARRET -- TUIL-MALHOMME
Zoé AUBINEAU		Mylan Mickaël BÉOLOR
Jules Luc SAVE DE BEAURECUEIL		Nina Camille Angèle CAU
Garance Marie Bleuenn GONTIER		Morgan AVIGNON
Arthur Thierry Louis SIMONIN		Julian Serge GALLO
Diego REY MARTINEZ		Lucas GONZALES VIEU
Zacharie Camille SCICLUNA		Aimery PRESLES
Swan ARNAUD		Oscar Marie Christian RIVIERE

DECES *Jusqu'au 12 décembre 2010*

Jean-Pierre GUGLIETTA	Fin 2009	Henriette CRES veuve SPINAZZOLA
Andrée COULIN épouse GUICHOT		Marie DU COURTHIAL
François CAILLOL		Zbigniew KAMINSKI
Nicole TIAN veuve ROUVIERE		Jeannette BOREL épouse JAYNE
Georges BAGNIS		Maurice MEUNIER
Jean-Louis CARBELLO	2010	Robert BIED
Monique SOULAYROL		Marie FIARD veuve MALET
Anna ROURE veuve BLANC		Marie CIABATTINI veuve PERRIN
Gilbert BISMUTH		Maurice BARLES
Gisèle LACHAUD veuve LAVIGNE		Denise BAGNOLI veuve AGNEL
Solange CHAMBON veuve DUMON		Alexandre GARIBIAN
Jacqueline ASQUINAZI		Pierre BASTERIS
Madeleine BONARDO veuve GRAS		Miguel MARTINEZ
Philippe THILL		Jean-Pierre LAURANS
Jean VIETTI		Mauricette HACHE veuve DARTIGUELONGUE
Angèle MAGNAUDET veuve PASTORE		Georgette LEGRÉ veuve DUMON
Louis MARIN		Pierre DEVANT
Charles BONNET		Marie-Dominique MARION épouse YOUMLÉ III
Sophie REGIMBAUD épouse COMPAIN		Monique FREBAULT veuve MEJEAN
Marie SIRIO		Marie-France FERAUD épouse PUYAL
François CATASTINI		Pierre ROCCA
Léon DONDEYNAZ		Meryll USSEGLIO épouse GHIA
Suzanne RAMPIN veuve CECCARELLI		Basile MAVROMATIS
Simone IZARD épouse GALY		Jean-Jacques AUBRY
Jean-Paul ALIBERT		Augustin CHOUQUET
Monique CHAULLIER épouse BONHORE		Jeannine CANDIDO veuve DEL RE
Marie GRUGNARDI veuve GASPARI		Mario MONETTI
Maryse GAUTIER épouse JEAN		Jean-Yves BALOUIN
Raymond DOERFLINGER		Schadrac HOVAGUIMIAN Claude
Françoise HABIBOLAH veuve CURIE		Anne THIÉDU veuve BOYER
Robert BOULARD		Henri SICART
Jeannine PINET veuve DORAT		André BERGESE
Lucette ROUMIEUX veuve LACROIX		Henriette BOGLIOLI veuve OLIVIER
Lionèle VIMBERT épouse MOREAU		Dominique BRASSAMIN veuve NICOLAS
Didier LE TALLEC		Pierre TROUVE
Charlette GANDOLPHE épouse IMPERATO		Henri PISTON
Casimir DE CHIARA		Daniel ROUX
François FARERI		Françoise DE BARBARIN veuve HATEMIAN
Jeanne PSALTY épouse GUATELLI		Bernard ORGUEIL
Maurice BARTHÉLEMY		Olivier GUYS
Elisabeth BERLANDA veuve MATZ		Suzanne CAMMARES veuve BERNARD
Dominique TAGLIAVIA épouse FALQUES		Pierre MORIN
Claire CARLE veuve BUJARD		Lucie DEL RE épouse ORI
Claudine LAUNAY épouse COURTOIS		

2011

**Danielle Milon,
Maire de Cassis
Et son Conseil Municipal
vous souhaitent
pour l'Année 2011
d'être portés par des flots
de joie et de bonheur**